

CARRROS

Infos

Bulletin municipal d'information

Janvier 2021

#274



DOSSIER

État des lieux des services municipaux



4

SOMMAIRE

Janvier 2021

P.4 | DOSSIER
État des lieux des directions municipales

P.14 | QUALITÉ DE VIE
Lutte contre les déjections canines
État de verbalisation mensuel
Actualité Lignes d'Azur
Reforestation

P.16 | CULTURE
Fonds « Facile à lire »

P.17 | ACTU
Covid : campagne de vaccination

P.18 | VIE ÉCONOMIQUE
Trophées de l'entrepreneuriat solidaire
Ouverture de Proxi
Cap Carros
Visite de Schneider Electric
Atelier création d'entreprise

P.21 | EXPRESSION

P.22 | CARNET - ANNONCES



15

Suivez
ville de Carros sur
les réseaux sociaux



17

Carros Infos #274

Directeur de publication : Yannick Bernard.

Rédaction-Conception-Infographie-Photographie-Internet :

Sylvie Bézis, Fabrice Combes, Jeff Del'Ventisette, Séverine Comandatore.

Carros Infos est une publication de la mairie de Carros. Imprimé à 7 000 exemplaires.

Hôtel de ville 06 510 Carros. Tél. 04 92 08 44 70.

Régie publicitaire : mairie de Carros.

Impression - Photogravure : imprimerie Joubert. Tél. 04 93 29 10 17.

ÉDITO

Tout mettre en œuvre pour vous protéger

Chers Carrossoises et Carrossois,

Avant toute chose, au nom du conseil municipal, je vous souhaite une très belle année 2021 et je forme le vœu que celle-ci vous garde en bonne santé. Je tiens également à vous remercier pour le respect du couvre-feu et des gestes barrières sur la commune. Votre civisme et votre sens des responsabilités vous honorent. Ce respect des règles est très important car le territoire métropolitain est particulièrement touché par la propagation du virus. Comme je vous l'annonçais en fin d'année, notre priorité reste la sécurité sanitaire des habitants et particulièrement celle des plus fragiles d'entre nous. Ainsi, j'ai pu obtenir de la métropole la transformation de la salle Ecovie en centre de vaccination contre la Covid-19. Deux premières sessions de vaccination ont ainsi été organisées pour les plus de 75 ans et certaines populations souffrant de lourdes pathologies. D'autres sessions seront planifiées au fur et à mesure de la disponibilité des doses vaccinales sur la métropole. Rappelons aussi que trois lieux de tests Covid vous sont proposés à Carros : l'espace santé, la salle des plans avec le laboratoire Bioesterel et à la pharmacie Le Vaillant. Les deux tests existants sont disponibles sur la commune : le test PCR et le test antigénique.

Je vous le disais également en fin d'année, nous commençons à percevoir le bout du tunnel mais les premiers mois de 2021 seront difficiles. L'ensemble des mesures prises dans la lutte contre cette pandémie, avec en point d'orgue la vaccination, nous permet d'entrevoir une sortie de crise progressive à partir du second semestre 2021. Vous l'avez



constaté, aucun pays n'est épargné par ce virus. Ceux qui étaient montrés hier en modèle pour leur gestion de la crise sont aujourd'hui durement frappés. Des vagues successives ont ainsi touché tous les pays, pas forcément au même moment ni avec la même intensité. Dans ce contexte, nous pouvons être fiers d'appartenir à une grande métropole, solidaire, volontaire et déterminée. Cette solidarité, ce volontarisme et cette détermination, nous les avons déjà démontrés lors de la tempête Alex. C'est dans cet esprit que nous abordons la vaccination et tout est mis en œuvre pour vous protéger.

Chers Carrossoises et Carrossois, vous savez pouvoir compter sur mon engagement sans faille à vous servir avec l'ensemble de mon équipe et de nos agents.

Yannick Bernard
Maire de Carros
Conseiller métropolitain Nice Côte d'Azur

Focus

sur quatre
grandes directions
de la commune

Dans son édition de novembre 2020, Carros Infos avait publié l'état des lieux dressé par la nouvelle équipe municipale concernant les directions du développement économique & des affaires sociales, du foncier & de l'urbanisme, du CCAS, des sports et de la police municipale. L'objectif était non seulement de prendre la mesure du travail effectué par chacune de ces directions mais aussi de trouver des pistes de réflexion et des axes d'amélioration pour gagner en efficacité. Ce mois-ci, focus sur quatre autres directions : cohésion sociale, direction technique, affaires culturelles & événementiel et éducation-enfance-famille.

Cohésion sociale : tendre vers une égalité d'accès

Pendant de nombreuses années, la politique de la ville était une compétence entièrement prise en charge par les communes. En 2010, celle-ci a été transférée à la métropole Nice Côte d'Azur. La notion de « politique de la ville » fait référence à une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les habitants des quartiers dits prioritaires, caractérisés par un écart de développement économique et social important avec le reste de l'agglomération dans laquelle ils se situent. Les actions menées dans le cadre de la politique de la ville font appel à de nombreux partenaires institutionnels et associatifs. Elles ciblent des domaines spécifiques tels que la lutte contre toutes les formes de discrimination, la lutte contre l'illettrisme, la lutte contre la pauvreté et la précarité, l'accès aux soins, l'accès aux droits, l'égalité des chances... Plus globalement, l'idée est de donner à tous un accès au droit commun.

Les actions de cohésion sociale complémentaires des actions politique de la ville

« La problématique pour Carros, c'est que depuis 2010 la géographie du secteur dit prioritaire a été



et une égalité des chances

considérablement réduite, pointe Daniel Constantin, directeur des affaires sociales et du développement économique. *Aujourd'hui, la population du quartier prioritaire politique de la ville (QPV) est d'environ 2000 personnes. Ce sont elles qui bénéficient des actions mises en place dans le cadre du contrat de ville.* » À l'échelle communale, le service de la cohésion sociale vient donc en complément de ces initiatives. « *Ce n'est pas parce qu'on ne fait pas partie d'un quartier prioritaire de la politique de la ville, qu'on n'est pas confronté aux mêmes difficultés,* détaille Daniel Constantin. *La commune est là pour soutenir la population dans son ensemble mais nous pouvons mettre en place des actions complémentaires pour rééquilibrer des inégalités ou améliorer le « vivre ensemble ».* Les problématiques peuvent donc concerner une catégorie de la population, un quartier spécifique ou avoir une portée plus large. L'autre spécificité de la cohésion sociale, c'est sa transversalité avec tous les services communaux, mais aussi avec les institutions et les associations. Concrètement, les initiatives résultent de constats ou de besoins identifiés. « *Dès lors, la collectivité étudie avec les partenaires comment chacun peut apporter son aide ou son soutien et à travers quel type d'action* », poursuit le directeur.

Objectifs : plus de clarté, de lisibilité et de simplification

Mais l'une des problématiques est que cette direction semble aujourd'hui trop vaste dans ses domaines d'intervention. « *Ce que nous avons immédiatement remarqué, c'est qu'il y avait un manque de visibilité pour la population,* souligne Christophe Coeur, adjoint à la cohésion sociale, la politique de la ville et la jeunesse au sein de la nouvelle municipalité. *Notre équipe a pour objectif d'amener plus de clarté, de lisibilité et de simplification dans notre politique de cohésion sociale.* » Autre point à améliorer : la prise en compte par tous les services de la collectivité des enjeux de cohésion sociale. « *C'est une volonté politique, poursuit l'élu. Nous aimerions que tous les services intègrent dans leur réflexion et leur mode de fonctionnement cette notion d'égalité des chances et d'accès aux services publics. La cohésion sociale, c'est l'affaire de tous.* » D'autant plus que, historiquement, Carros a souvent été citée en exemple pour sa politique sociale. « *Notre commune a longtemps été novatrice dans les différents domaines de la cohésion sociale,* conclut Daniel Constantin. *Mais aujourd'hui, il faut oeuvrer collectivement pour gagner en efficacité et en cohérence..* » Des axes de travail sur lesquels travaillent déjà la municipalité.



Permis citoyen : une aide financière en échange d'un travail pour la collectivité

L'une des actions de cohésion sociale inscrites dans le programme de campagne de la nouvelle équipe municipale est la mise en place d'un « permis citoyen ». Le principe est simple : en échange d'un travail effectué pour la collectivité, la commune accorde une participation financière à une personne qui souhaite passer son permis de conduire. « *Des dispositifs d'aide au permis existent déjà pour les jeunes, mais ils sont soumis à certains critères et ciblent un public spécifique,* explique Christophe Coeur. *Nous avons souhaité mettre en œuvre cette action pour tous les autres, ceux qui ne rentrent pas dans les critères de ces dispositifs.* » Mais bien au-delà du coup de pouce financier, c'est l'état d'esprit de cette opération qui doit être mis en avant. « *J'aime cette idée de ne pas simplement donner une somme d'argent,* précise l'élu. *Le fait que le bénéficiaire de cette aide donne de son temps pour la collectivité est très positif et valorisant. Il développe un esprit collectif, un sentiment d'appartenance à sa commune. Nous sommes réellement au cœur de la notion de cohésion sociale.* » Les modalités du « permis citoyen » seront communiquées prochainement, lorsque celui-ci sera officiellement lancé.

LES SERVICES TECHNIQUES au cœur de l'« écosystème » de la commune

Composée d'une cinquantaine d'agents, la direction des services techniques a la particularité d'être totalement transversale. Les actions qu'elle mène répondent en effet aux besoins de l'ensemble des services municipaux, comme des administrés. Le tout avec une volonté clairement affichée d'améliorer chaque jour la qualité de vie des Carrois et des Carroises.

Dirigée par Marc Camous, la direction des services techniques est divisée en plusieurs entités. La plus importante d'entre elles, notamment en termes d'effectif, est la régie des **espaces verts** et de la gestion des paysages du territoire communal. La ville de Carros dispose ainsi d'une vingtaine d'agents dédiés. Ils ont en charge l'entretien et la valorisation de l'ensemble du patrimoine arboré et végétal de la commune, ce qui représente tout de même près de 10 ha ! Avec, notamment, le projet du parc de la Tourne, l'obtention de la 3^e fleur du label « Villes et villages fleuris », les obligations légales de débroussaillage (OLD) et la gestion post-incendie de la forêt de Carros, les espaces verts ont travaillé ces dernières années sur de nombreuses thématiques d'envergure. Si le professionnalisme et l'investissement des agents sont à mettre en exergue, la nouvelle équipe municipale a entrepris une réorganisation du service qui tend vers davantage d'efficacité et de réactivité (voir encadré). Une dynamique notamment impulsée par Julien Jamet, adjoint à la politique environnementale, au cadre de vie et aux travaux. Élu il y a seulement quelques mois, il a déjà intégré le conseil d'administration de l'association départementale des communes forestières des Alpes-Maritimes. « Cette association aide et accompagne les communes pour toutes les problématiques liées à la gestion du domaine forestier, explique Julien Jamet. Les élus ont un rôle central dans la mise en œuvre des politiques forestières territoriales, mais il est important de pouvoir s'appuyer sur l'avis de différents partenaires. Des thématiques comme la gestion durable, l'engagement pour le climat ou encore l'économie de proximité de la filière bois sont abordées. Jusqu'à présent, Carros ne faisait pas partie de ce réseau. Il me semblait important que ce soit le cas. » Bien entendu, ce partenariat vient compléter celui déjà très actif et étroit avec l'office national des forêts (ONF).

Autre grande entité de la direction des services techniques, le **centre technique municipal** (CTM) emploie 17 agents qui ont pour mission la maintenance et l'entretien des bâtiments communaux, soit environ 70 000 m² de surface sur l'ensemble du territoire. Électricité, plomberie, maçonnerie, peinture, serrurerie, menuiserie... le CTM effectue environ 1200 interventions par an. « Leur réactivité est une vraie force pour la collectivité », confirme Marc Camous. La direction des services techniques intègre en outre tout le volet informatique, des réseaux jusqu'aux équipements de bureautique et de téléphonie. La gestion du parc automobile municipal, la logistique des stocks et le magasin font également partie des compétences des services techniques. Et si la direction fait intervenir ses équipes sur les bâtiments communaux (écoles, équipements sportifs, bâtiments administratifs), elle a également un rôle d'interface indispensable avec la métropole Nice Côte d'Azur pour toutes les compétences métropolitaines : eau, assainissement, voirie, éclairage public, collecte des déchets, énergie, proximité...

Enfin, la direction des services techniques dispose d'une équipe dédiée au **bureau d'étude** tous corps d'État. Elle est chargée de l'estimation, la planification et la mise en place des procédures dans le cadre de la programmation d'opérations. Elle peut également avoir un rôle de maîtrise d'œuvre et de suivi de chantiers sur des projets neufs ou de réhabilitation. Les services techniques coordonnent enfin les opérations de maintenance et d'entretien techniques lorsque la collectivité doit faire appel à des prestataires. Chaque année, ce sont environ 400 projets neufs ou de réhabilitation qui sont gérés par le service, qui pilote également une quarantaine de marchés de maintenance et d'entretien.





Redonner vie aux cheminements piétonniers

Parmi les projets qui seront mis en œuvre sur ce mandat par la direction des services techniques, le « schéma d'accueil du public », initié sous l'ancienne municipalité, devrait permettre aux Carrosois de « redécouvrir » leur commune. « Nous allons recapitaliser les chemins pédestres de la commune, en lien avec le parc naturel régional des Préalpes D'azur (PNR) et l'office national des forêts (ONF), détaille Marc Camous. L'objectif est de redonner vie aux cheminements sur l'ensemble du territoire afin de créer une trame de déambulation piétonne, voire éventuellement cycliste. Avec les épisodes de confinement et de couvre-feu, nous avons remarqué ce besoin des habitants de se réapproprier leur commune à travers des promenades près de chez eux. Aujourd'hui, nous sommes aux prémices de ce beau projet. »

« Nos projets de mandat sont également axés autour d'une démarche écologique, poursuit Julien Jamet. Parmi les priorités, il y a un travail en profondeur à mener sur la performance énergétique de nos équipements. Nous souhaitons entreprendre une végétalisation du centre-ville mais aussi des cours d'école. Concernant les économies d'énergie, nous poursuivrons le passage en LED de l'éclairage public sur le domaine communal, notamment aux alentours de l'hôtel de ville. Cela permet en outre de lutter contre la pollution lumineuse. » Quant aux « gros chantiers » imaginés par la municipalité, ils ne sortiront pas de terre tout de suite. D'une part, parce que les élus veulent se donner du temps pour les indispensables phases d'analyses et d'audits. D'autre part, parce que la nouvelle équipe municipale devra d'abord assumer le financement de chantiers lancés lors du mandat précédent.

Une nouvelle organisation pour les espaces verts

Sur le mandat précédent, les services techniques ont connu une problématique de gouvernance avec trois changements de direction entre 2014 et 2019. Des changements qui ont nécessité des modifications organisationnelles auxquelles les agents ont dû s'adapter. Avec l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, l'objectif est de fixer le cap pour les années à venir à travers une organisation claire, cohérente et surtout... efficace. Ainsi, le service des espaces verts va changer sa méthode d'organisation. « Nous avons détecté une problématique de rentabilité, détaille Marc Camous. Jusqu'à présent, les agents fonctionnaient par équipes de trois sur les différents secteurs de la commune. Ce « mitage » des équipes a des inconvénients, notamment lorsqu'un agent se blesse ou est absent. Il y a également de nombreuses rotations de véhicules. Aujourd'hui, il a été décidé avec les élus de fonctionner plutôt par zone à traiter. » En clair, ce sont désormais des équipes de 12 agents qui vont se concentrer sur un secteur spécifique pour y mener une action profonde et complète, avant de passer au secteur suivant. « Cette organisation est beaucoup plus efficace, y compris pour le contrôle des travaux et le suivi des chantiers, explique Julien Jamet. Elle se veut aussi plus économique et écologique. »

Une politique culturelle à redéfinir et à mettre en œuvre

Si Carros a obtenu une véritable reconnaissance nationale en devenant l'une des dix villes « laboratoires » du dispositif 100 % EAC (éducation artistique et culturelle), elle le doit bien entendu au travail de sa direction des affaires culturelles et de l'événementiel, dirigée par Laurence Perez. Une direction qui a pu s'appuyer sur sa connaissance, son réseau et ses partenaires pour avancer dans bien des domaines.

Sur le mandat précédent, la culture a donc rayonné, mais tout n'a pas été fluide pour autant, notamment en termes d'organisation interne et de définition et reconnaissance des compétences. L'arrivée récente de la nouvelle équipe municipale devrait notamment permettre la mise en place d'un nouveau mode de pilotage. « Les élus sont là pour donner des orientations, mais il est essentiel d'être à l'écoute des techniciens, analyse Virginie Salvo, nouvelle adjointe à la culture, à l'économie culturelle et créative. À Carros, il y a une équipe compétente pour appréhender et mettre en œuvre la politique culturelle. Elle a besoin qu'on lui fasse confiance, comme nous avons besoin d'elle pour développer nos projets. »

Évaluer la pertinence et la légitimité de chaque action

Nuits de la villa, festival de musique et chants sacrés, Cinéalma, Scènes émergentes, Rencontres de l'humour... Tous ces événements culturels ont été organisés par la ville de Carros ces dernières années, dont certains en un temps record ! Lancées en 2014, les *Scènes émergentes* ont d'abord changé de format, avant de prendre fin en 2019, alors que les *Rencontres de l'humour* n'ont connu que deux éditions ! « Quant à un événement comme les *Nuits de la villa*, il a certainement sa place et sa légitimité, mais est-il nécessaire de programmer 16 dates pendant l'été ?, s'interroge Virginie Salvo. La logique est la même pour les manifestations, ateliers et expositions organisés régulièrement sur la commune. On a longtemps fait le choix de perpétuer des événements « par habitude », sans forcément en évaluer la pertinence et sans en dresser le bilan. Notre volonté est d'éviter la dispersion, le « saupoudrage » car cela brouille le projet culturel. » Un projet culturel qui va donc être entièrement repensé avec une vision nouvelle, mais aussi en s'appuyant sur ce qui fonctionne. « Il ne s'agit pas d'avoir une réflexion binaire mais plutôt de redimensionner l'offre culturelle, détaille Virginie Salvo. Nous sommes aujourd'hui dans une phase d'analyse, indispensable avant de prendre toute décision. Est-ce que nous allons maintenir tous les événements culturels ? Je ne pense pas. Est-ce que nous allons repenser certaines actions ? Très certainement. Nous devons

notamment réfléchir à la façon dont nous pouvons intégrer de nouveaux publics dans notre projet culturel. Nous souhaitons également avoir une réflexion au niveau du territoire. L'offre culturelle ne doit pas se concentrer uniquement sur la ville, mais intégrer aussi les Plans et le village. Notre volonté est avant tout de « décloisonner » la culture ! »



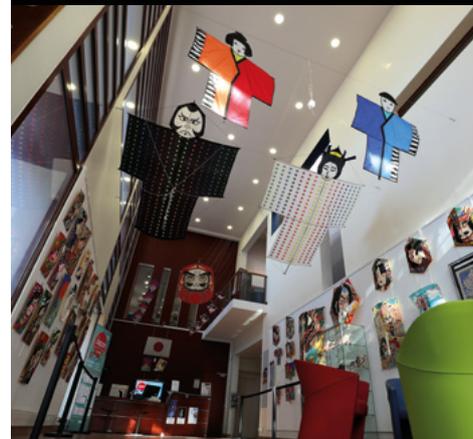
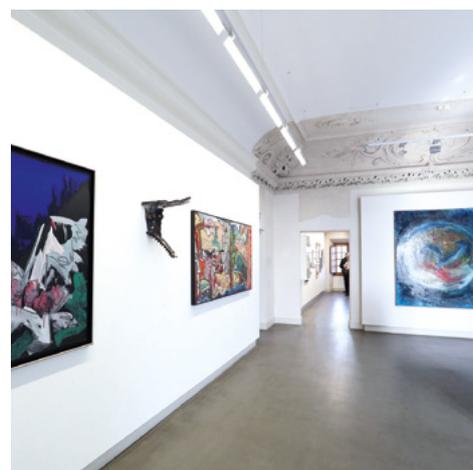
L'action culturelle instrument de cohésion sociale

Au chapitre des satisfactions, il y a donc aujourd'hui ce partenariat étroit et ces liens tissés avec l'Éducation nationale, les établissements scolaires et les structures culturelles locales qui ont permis à Carros d'être choisie parmi les dix villes de France pour expérimenter le dispositif 100 % EAC. « C'est incontestablement une fierté, souligne l'élue à la culture. L'accès à la culture pour 100 % des enfants est une formidable ambition et nous sommes vraiment heureux que Carros soit l'une des villes qui expérimentent ce dispositif. Il faut s'appuyer sur cette dynamique pour mettre en place et accompagner des projets culturels autour des enfants



C'est quoi l'économie culturelle et créative ?

Avec le changement de municipalité, la direction des affaires culturelles et de l'événementiel est devenue la direction de la culture et de l'économie culturelle et créative. Un changement de nom qui correspond également à une façon différente d'aborder la thématique culturelle. En effet, l'économie culturelle et créative intègre une grande diversité d'activités et de modes d'expression (spectacles, événements, processus artistiques, accompagnement des pratiques, transmission et enseignement des savoir-faire, prise en compte de publics spécifiques...). Autant de « leviers » qui sont mis en œuvre pour soutenir la création au sens large mais aussi accompagner le développement économique de la commune. À noter également que l'événementiel n'est plus directement relié à la culture. « *L'événementiel n'est pas forcément culturel, justifie Virginie Salvo. Des événements sont organisés par la municipalité pour promouvoir le commerce, pour soutenir le sport ou la jeunesse ou encore pour proposer des moments festifs à la population. Il nous a semblé judicieux de ne pas intégrer dans sa globalité l'événementiel à la culture.* » Au sein de l'équipe municipale, c'est Frédéric Klewec qui est en charge de la délégation de l'événementiel.



et des jeunes avec tous nos partenaires. ». L'action culturelle est en effet de plus en plus appréhendée comme un instrument de cohésion sociale et de développement. Elle est aujourd'hui un véritable champ transversal des politiques locales. Le dispositif 100 % EAC en est une parfaite illustration auprès d'un public spécifique : les enfants et les jeunes.

Médiathèque et CIAC : deux équipements culturels de premier choix

Le dynamisme et l'implication du tissu associatif local en matière culturelle sont également des atouts essentiels sur lesquels la direction peut s'appuyer. Enfin, les deux principaux équipements culturels de la commune continueront bien entendu d'occuper

une place de choix. « *La médiathèque André Verdet s'appuie sur une équipe dotée d'une très bonne capacité d'adaptation, comme on a pu le constater depuis le début de la crise sanitaire, souligne Virginie Salvo. La médiathèque bénéficie d'une véritable politique du livre avec des actions culturelles performantes. À nous de rédiger ensemble un projet culturel, scientifique, éducatif et social qui propose des réponses encore plus adaptées aux besoins sociaux et éducatifs de la commune. Concernant le centre international d'art contemporain, nous allons poursuivre l'inventaire des œuvres de la collection. Nous avons une haute considération de l'aspect patrimonial que revêt cette collection que l'on doit tout à la fois préserver et valoriser. C'est un bien commun à l'ensemble des Carrois.* »

Des idées et des projets pour le bien-être de nos enfants

Placée sous la responsabilité de Marie-Pierre Trova et dans la délégation de Valérie Pozzoli (adjointe) et Sandra Leulliette (conseillère municipale) au sein de la nouvelle équipe municipale, la direction de l'éducation, de l'enfance et de la famille est la plus importante de la collectivité. Elle regroupe quelques 200 agents municipaux, dont une centaine d'animateurs et une soixantaine d'agents techniques. Cette direction est composée de plusieurs services : enfance, petite enfance, affaires scolaires, Cajip (accompagnement à la scolarité et la parentalité) et guichet unique.



LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE DANS LE VIF DU SUJET !

Élue en juillet 2020, la nouvelle municipalité a dû très rapidement se mettre en ordre de marche afin de gérer de nombreuses problématiques dans le domaine de l'éducation, de l'enfance et de la petite enfance. Il faut dire qu'entre les protocoles mis en place dans le cadre de la crise sanitaire et l'ouverture de l'école Simone Veil, sans le bâtiment, la rentrée de septembre s'est révélée particulièrement compliquée. « Nous avons immédiatement été dans le vif du sujet, confirment Valérie Pozzoli et Sandra Leulliette. Heureusement, nous avons pu nous appuyer sur l'investissement et le professionnalisme de la direction. Même si cela n'a pas été simple, nous avons réussi à proposer une alternative pour tous les enfants scolarisés dans la nouvelle école Simone Veil. En attendant son ouverture « physique », nous avons pu délocaliser ces 7 classes dans d'autres établissements de la commune, en offrant même une solution de

transport gratuite pour les enfants provisoirement scolarisés en ville. » Notons d'ailleurs que la gestion des effectifs scolaires demeure au centre des préoccupations pour les années futures. Alors qu'elle n'a pas encore officiellement ouvert ses portes, l'école Simone Veil est déjà à saturation. « Comme nous le craignons, les besoins ont été sous-évalués dans le secteur des Plans de Carros », confirment les deux élèves.

L'autre action forte menée par la municipalité dès la rentrée fut le recrutement de 4 ATSEM. Avec 24 agents territoriaux spécialisées des écoles maternelles, Carros compte désormais une ATSEM par classe. Le tout dans l'intérêt de l'enfant bien entendu. Enfin, des travaux ont été menés dans les écoles pour améliorer le quotidien des enfants et des enseignants : réfection des cours de l'école Lou Souleù, mise en peinture à Jean Moulin, étanchéité et travaux intermédiaires avant réhabilitation complète de la cour supérieure de l'école Louis Fiori.



École Simone Veil

UN CONSEIL MUNICIPAL des enfants et des jeunes bientôt mis en place

Le conseil municipal des enfants et des jeunes devrait prochainement reprendre vie ! Déjà existante sur la commune il y a une dizaine d'années, cette instance qui permet aux enfants de découvrir le fonctionnement des institutions et de la démocratie avait été mise en sommeil. Sous l'impulsion de la nouvelle équipe municipale, elle fera vraisemblablement son retour en 2021. Sous quelle forme ? Dans un premier temps, le conseil municipal des enfants et des jeunes devrait concerner les élèves des classes de CM1, qui pourraient être élus pour un mandat de 3 ans (CM1-CM2-6^e). Encadrés par des animateurs du service de l'enfance, ils se réuniraient régulièrement pour évoquer des sujets et des problématiques qui les concernent dans le cadre d'un véritable engagement citoyen. Bien entendu, l'autre volet sera la prise en compte de leurs propositions par les élus du conseil municipal de la ville. Il est d'ailleurs envisagé que chaque élu devienne le « tuteur » d'un membre du conseil municipal des enfants et des jeunes. Ce projet entrerait dans le cadre du PEDT avec l'implication de l'Éducation nationale et, bien sûr, des parents.

DES PROBLÉMATIQUES À GÉRER

À peine arrivée aux affaires, la nouvelle équipe municipale a donc dû gérer plusieurs problématiques. La première est bien entendu la **gestion de la crise sanitaire**. Les personnels d'encadrement des temps périscolaires n'ont pas été épargnés par les conséquences de la Covid-19 (publics fragiles, cas contact mis à l'isolement...), provoquant un taux d'absentéisme accru qui aurait pu mettre en péril l'accueil des enfants. « *Les services ont été mis à rude épreuve mais notre priorité a toujours été la continuité du service public, coûte que coûte, et dans l'intérêt des familles* », se félicite Marie-Pierre Trova. Résultat : grâce à un engagement de tout le personnel, une solidarité inter-services et des recrutements judicieux, le périscolaire et la crèche n'ont jamais fermé à Carros et les taux d'encadrement ont toujours été respectés, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur (voir Carros Infos décembre 2020). « *Nous tenons à remercier tous les agents sur le terrain et également les parents pour leur compréhension dans cette période très particulière, certains ayant même désinscrit ponctuellement leur enfant par solidarité avec le service de l'enfance* », conclut Marie-Pierre Trova.

Autre priorité de la direction : la poursuite des travaux de **sécurisation des bâtiments**. « *Nous nous appuyés sur le plan d'action en cours et le diagnostic sécurité réalisé en 2019 pour finaliser la phase 1 et amorcer la seconde phase de ce chantier*, explique Valérie Pozzoli. *Des brise-vue ont été posés et nous sommes en train de faire installer des visiophones à la Maison de l'enfance. Nous travaillons également à la réhausse de certains portails et à l'amélioration des contrôles d'accès aux bâtiments scolaires.* »

Au niveau administratif, la direction devrait prendre un grand virage dans les mois à venir avec la mise en œuvre d'un projet de **guichet unique municipal**. L'administration à distance permettra de gérer les inscriptions et paiement pour les prestations municipales de façon dématérialisée. Un véritable gain de temps pour les administrés et les services, mais aussi une solution économique et écologique.

QUELLES PERSPECTIVES ?

Cette année 2021 est une année charnière pour la direction et les élus en charge de l'enfance et la jeunesse car sera mise en place une **convention territoriale globale** (CTG), qui va se substituer au contrat enfance jeunesse (CEJ). Celle-ci sera signée avec la Caf dans le courant de l'année et servira de référence pour décliner des actions liées à la jeunesse, la politique petite enfance, le handicap, la parentalité, l'accès aux droits, le logement ou encore l'insertion professionnelle, sur un bassin de vie regroupant six communes : Carros, Gattières, Le Broc, Saint-Jeannet, La Gaude, Gilette.

2021 sera également l'année du renouvellement du **projet éducatif territorial** (PEDT) et du plan mercredi, qui arrivent à échéance en août. Un bilan va être effectué sur les différentes actions du PEDT afin d'établir un nouveau projet qui débutera en septembre prochain. Rappelons que le PEDT est un outil de collaboration locale dont l'objectif est de mobiliser toutes les ressources éducatives et pédagogiques d'un territoire afin de garantir la continuité entre les temps scolaires, les temps de loisirs éducatifs organisés sur le territoire communal et le temps libre en famille. Il implique la ville, l'État, l'Éducation nationale et la Caf par la signature ►►►



►►► d'une convention mais aussi les parents, en se basant sur un principe de co-éducation. C'est également en 2021 que prendra fin la dérogation permettant aux écoles de la commune de fonctionner sur un rythme de 4 jours par semaine. La question du rythme scolaire hebdomadaire et celle des horaires pourront ainsi être débattues avant de demander une validation du projet par l'Inspection Académique.

QUELS AXES D'AMÉLIORATION ?

Dans les mois à venir, la municipalité et la direction de l'éducation, de l'enfance et de la famille vont travailler de concert sur des axes d'amélioration. À commencer par le renforcement et le développement de **partenariats institutionnels**. La commune poursuit en effet des objectifs communs avec l'Éducation nationale, la Caf ou encore l'État à travers le programme de réussite éducative (PRE). Elle souhaite également renforcer ses liens avec la circonscription, les directions d'écoles, le collège et trouver de nouveaux partenaires (mécénat) pour financer les projets. Le rôle des parents d'élèves est en outre à renforcer (*voir encadré*).

À travers la poursuite de la sécurisation des bâtiments et les travaux de réfection et rénovation (énergie, qualité de l'air...), l'objectif est de tendre vers une **amélioration générale du bien-être à l'école**. Dans la même logique, la restauration scolaire est désormais abordée sous l'angle du développement durable (lutte contre le gaspillage alimentaire, produits de saison et locaux en misant sur des circuits raccourcis, menus bio...)

En interne, une **réorganisation de la direction** va être mise en œuvre avec plusieurs objectifs : création d'un guichet unique municipal, amélioration du bien-être au travail avec une plus grande prise en compte des risques psychosociaux, stabilisation des équipes, formation des agents, notamment dans le cadre de l'école inclusive (enfants en situation de handicap).

« Impliquer davantage les parents d'élèves »

« Nous devons revoir notre manière d'être en relation avec les parents d'élèves élus et les associations de parents qui ne sont, à ce jour, pas assez intégrés aux échanges et pas suffisamment partie prenante dans le système éducatif local. » Marie-Pierre Trova admet qu'aujourd'hui, le rôle des parents d'élèves n'est pas assez valorisé. Un constat et des ambitions partagés par Valérie Pozzoli et Sandra Leulliette : « Nous tenons à impliquer davantage les parents dans les projets et les décisions car ils ont un vrai rôle à jouer, notamment dans le PEDT. Les conseils d'écoles

sont également des moments importants au cours desquels les parents doivent s'investir. D'ailleurs, nous nous engageons à ce que les élus

de la nouvelle équipe municipale soient systématiquement présents dans ces réunions qui permettent d'évoquer tous les sujets liés au quotidien des enfants à l'école. » Valérie

Pozzoli est en outre présidente de la Caisse des écoles, au sein de laquelle des parents ont trouvé leur place et se montrent impliqués.

À noter en outre que le conseil d'établissement de la crèche sera relancé avec, là aussi, le souhait de travailler en partenariat avec les parents dès le premier âge de leur enfant.

Ce conseil d'établissement a pour but d'améliorer le fonctionnement de la structure sur la base de regards croisés.



Parmi les **projets** qui devraient prochainement voir le jour, on notera la création d'un conseil municipal des enfants et des jeunes (*voir encadré*), la volonté de développer le lien intergénérationnel (rencontres enfants-seniors) dès que la situation sanitaire le permettra, la réhabilitation des jardins d'enfants avec création d'un ou plusieurs jardins adaptés aux enfants en situation de handicap ou encore la mise en œuvre des ateliers philosophiques, mis en *stand-by* par la crise sanitaire. Un sacré programme !

COMPTE RENDU SUCCINCT

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 JANVIER 2021

Étaient présents
Yannick Bernard - Yvan Remond - Fabienne Boissin - Julien Jamet - Christophe Coeur - Virginie Salvo - Frédéric Klewicz - Paul Mitzner - Ludovic Othman - Stéphanie Denoyelle - Sandra Leulliette - Sihem Ben Kraiem - Agnès Wirsum - Olivier Wszedybyl - Brigitte Lefevre - Fatima Chettouh - Patrice Contino - Mélina Nikolaidis - Alan Titone - Géraldine Pons - Charles Scibetta - Dominique Landucci - Françoise Couturier - Jean Cavallaro - Estelle Borne - Valérie Chevallier

Représentés
Christine Huertas donne pouvoir à Yvan Remond
Valérie Pozzoli donne pouvoir à Sandra Leulliette
Alain Servella donne pouvoir à Yannick Bernard
Christophe Roche donne pouvoir à Frédéric Klewicz
Jacques Lesca donne pouvoir à Sihem Ben Kraiem
Marie-Christine Lepagnot donne pouvoir à Charles Scibetta
Floran Judlin donne pouvoir à Dominique Landucci

Attribution d'un véhicule de service avec remisage à domicile – Services techniques

Le vote est unanime.

Modification du tableau des effectifs

Le vote est unanime.

Convention de transfert du compte épargne temps en cas de mutation ou de détachement

Le vote est unanime.

Établissement de la politique tarifaire 2021 des espaces locatifs de E.COL.E et ARTILAB

Le vote est unanime.

Installation d'un hôtel à insectes

Le vote est unanime.

Soumission de parcelle communale au régime forestier

Le vote est unanime.

Convention de partenariat entre la commune et le Conservatoire départemental de musique relative à l'organisation du projet d'EAC : Orchestre à l'école 2021

Le vote est unanime.

EAC – Contrat de location d'exposition - Dans l'univers d'un illustrateur : Christian Voltz

Le vote est unanime.

EAC – Convention de prestation d'ateliers artistiques – Intervention et animation de pratiques artistiques : Isabelle Poilprez

Le vote est unanime.

Avenant relatif au renouvellement de la convention du Football club de Carros

Le vote est unanime.

Attribution d'une subvention exceptionnelle au Lions Club Balcons de Provence – Organisation d'une tombola pour collecter des fonds au profit des sinistrés des inondations des vallées des Alpes-Maritimes

Le vote est unanime.

Budget ville – Décision modificative n°2 du budget primitif 2020

Le vote est unanime.

Octroi d'une garantie d'emprunt au bénéfice de Poste Habitat Provence

Le vote est unanime.

Octroi d'une garantie d'emprunt au bénéfice de Grand Delta Habitat

Le vote est unanime.

Octroi d'une garantie d'emprunt au bénéfice de IN'LI PACA

Le vote est unanime.

Création des commissions d'études et désignation de leurs membres

Le vote est unanime.

Présentation du rapport d'activité 2019 de l'AREA PACA

Le vote est unanime.

Communication du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes PACA sur le contrôle des comptes et de la gestion de la Métropole Nice Côte d'Azur à compter de l'exercice 2012

Le vote est unanime.

Décisions du maire

CEJ – Prolongation au 31/12/2020 (recettes : 782 777,24 €)

Avenant de prolongation de mise à disposition de locaux à l'association culturelle musulmane (recettes : loyer mensuel 392 €)

Avenant de prolongation de mise à disposition de locaux à l'association culturelle musulmane

Subvention culturelle 2021 : Département des A-M / Région Sud PACA / DRAC (recettes : 86 000 €)

Convention de prestation EAC – Compagnie Voix Public (dépenses : 1 130 €)

Convention portant mise à disposition au canal de la rive droite du Var des terrains sis lieu-dit la Tourre et le Bassin (2 310 €)



Retrouvez la séance du conseil municipal sur Carros Web TV

La commune veut en finir avec les déjections canines

Désireuse de lutter contre toutes les formes d'incivilités, la municipalité souhaite en finir avec les déjections canines. Trop souvent, les propriétaires de chiens ne se donnent pas la peine de ramasser les déjections de leur animal de compagnie, laissant les trottoirs et certains espaces verts souillés par les excréments. Rappelons en outre que la commune a fait installer une quinzaine de distributeurs de sacs canins en ville, aux Plans et au village (voir liste ci-dessous).

Afin de se montrer plus efficace dans la lutte contre ces incivilités, la commune va intensifier son action avec une vigilance accrue de la police municipale dans ce domaine. Si la situation ne s'améliore pas, un arrêté municipal pourrait alors être pris afin de doubler le montant de l'amende. L'objectif étant bien entendu d'améliorer la qualité de vie des Carrossoises et des Carrossois.



Où se trouvent les distributeurs de sacs canins ?

En ville :

Place Cazin
Chemin du Promontoire (x2)
Rue des Arbousiers (près d'E.COL.E)
E.COL.E chemin piéton au droit du microsite
Rue du Bosquet (intersection Beilouno/Bosquet)
École Spinelli

Aux Plans

Place Saint-Pierre
Parking place Frescolini (face aux Rosemarines)
Près de la chapelle

Au village

Microsite
Jardin d'enfants
Entrée du village (au droit de Barbary)
Entrée parking place du Puy

État de verbalisation mensuel : le point sur le mois de décembre

Comme chaque mois, Carros Infos publie les statistiques mensuelles des verbalisations de la police municipale ainsi que celles de l'année précédente. Pour le mois de décembre, on constate une fois de plus que la lutte contre les infractions aux règles d'arrêt et de stationnement des véhicules fait partie des priorités. Alors que 20 PV avaient été dressés en décembre 2019, il y en a eu 106 en décembre 2020. Les verbalisations pour infraction aux règles administratives sont également en hausse, portant le total de verbalisations sur le mois de décembre à 111 en 2020 contre 23 en 2019.

VERBALISATIONS

DÉCEMBRE

	2019	2020
Arrêt et stationnement	20	106
Animaux (divagation, fourrière)	0	0
Atteintes à l'environnement	0	0
Nuisances, atteinte à la tranquillité	1	0
Règles administratives	2	5
TOTAUX	23	111

Les solutions de Lignes d'Azur pour répondre aux attentes des usagers

À la suite d'une réunion consacrée aux transports, le réseau Lignes d'Azur, la direction des transports et de la mobilité durable de la métropole Nice Côte d'Azur et la ville de Carros, représentée par Stéphanie Denoyelle (conseillère municipale et conseillère métropolitaine), ont évoqué les problématiques des usagers sur le secteur de Carros. Des solutions ont ainsi été trouvées pour répondre aux attentes des Carrois.

Collège-Plans de Carros : éviter la surcharge pour la sortie de 15h30

Afin de répondre à la problématique de la surcharge de la ligne 69 pour les élèves du collège Paul Langevin domiciliés dans le quartier des Plans de Carros qui finissent les cours à 15h30, Lignes d'Azur a décidé d'ajouter un créneau horaire à sa ligne 67 qui circule entre le collège et Le Broc, en passant par les Plans et Carros village. Un départ supplémentaire du collège Paul Langevin à 15h40 a donc été mis en place depuis le 15 janvier. En conséquence, les collégiens qui terminent les cours à 15h30 et souhaitent regagner le quartier des Plans peuvent désormais prendre la ligne 69 ou la ligne 67, qui ont plusieurs arrêts communs jusqu'à la place des Plans. Ce nouveau créneau de la ligne 67 est disponible uniquement en période scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

NOUVEAU

67 La Fontonne / Le Broc	
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi en période scolaire uniquement	
16h35	17h00
15h40	17h40
Mercredi en période scolaire uniquement	
12h10	12h30

C4 : un transport à la demande plus souple et sans contrainte

Depuis la mise en fonction du pôle d'échanges multimodal (PEM), les lignes régulières ne desservent plus l'arrêt « ZI-La Manda », bien utile notamment pour les usagers qui se rendent dans le secteur du supermarché Intermarché. Cependant, Lignes d'Azur a ajouté cet arrêt à son offre de transport à la demande sur le secteur de Carros. Ainsi, si vous habitez les communes de Carros, Gattières ou Le Broc et que vous souhaitez vous déplacer dans ce secteur, vous pouvez faire appel à la ligne C4 du transport à la demande de Lignes d'Azur. Ce service offre beaucoup de souplesse d'utilisation et peut répondre à des besoins de déplacements non contraints, en semaine en heures creuses. Il peut notamment desservir le cimetière de Carros ou encore Intermarché. Le minibus fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 18h, ainsi que le samedi et en période de vacances scolaires de 6h30 à 19h30.

Réservation dans la rubrique « Transport à la demande / Lignes à la carte » sur lignesdazur.com ou par téléphone au 0 800 006 007

La reforestation

est lancée !

« Ce poumon vert, c'est l'héritage que nous laisserons à nos enfants. » C'est par ces quelques mots résolument tournés vers l'avenir que Yannick Bernard a conclu la session de plantation d'arbres, organisée il y a quelques jours sur le secteur des Rougières. Les opérations de reforestation suite à l'incendie de l'été 2017 ont en effet débuté avec le concours financier de l'Aéroport Nice Côte d'Azur et le soutien technique de l'office national des forêts (ONF). Le maire a d'ailleurs lui-même mis la main à la pâte en effectuant une plantation d'arbre (photo). « Comme je m'y étais engagé, Carros mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la préservation de nos espaces boisés classés et agrandira son domaine forestier », a souligné Yannick Bernard.



Un fonds « facile à lire » pour les publics en difficulté de lecture

J e ne maîtrise pas bien la lecture, j'ai perdu l'habitude de lire ou je suis simplement en apprentissage de la langue française... Puis-je tout de même trouver des documents qui me sont accessibles à la médiathèque ? Et bien oui ! La médiathèque André Verdet dispose en effet d'un espace spécialement dédié à un fonds de livres labellisés « Facile à lire ». Des ouvrages qui s'adressent à un public adolescent et adulte en fragilité linguistique. Mais de quoi s'agit-il exactement ? « Ce sont des livres dont le contenu a été simplifié afin d'en faciliter la compréhension », explique Éric Trenta, référent du fonds « Facile à lire » à la médiathèque. Ce sont des romans courts, actuel, avec un niveau de lecture simple. Les phrases sont plus courtes, le vocabulaire est commun et les temps employés sont essentiellement le présent et l'imparfait. Nous avons un espace dédié à ce fonds et les livres, présentés de face, sont reconnaissables à leur logo spécifique. » Comme pour tous les autres ouvrages, la collection « Facile à lire » propose plusieurs styles littéraires. On y retrouve des textes tout public de lecture aisée ainsi que des grands classiques de la littérature en version simplifiée. « L'accès à la lecture, à la culture et à l'évasion pour tous est un droit démocratique et une mission essentielle des bibliothèques », souligne Éric Trenta. À noter qu'à côté de cet espace, se trouvent les ouvrages documentaires sur l'apprentissage du français (Français langue étrangère).

Accompagner les actions de lutte contre l'illettrisme

Ce fonds d'ouvrages spécifique trouve d'ailleurs un formidable écho auprès des apprenants des ateliers linguistiques du centre social La Passerelle, comme le confirme Solenn Le Bihan, animatrice linguistique :



« J'anime des ateliers d'alphabétisation, de remise à niveau et de Français langue étrangère. Je me rends régulièrement à la médiathèque avec des groupes de nouveaux apprenants afin de leur faire découvrir le fonds « Facile à lire ». Le but est de les familiariser à la fois avec le lieu et avec le livre. Nous leur faisons visiter la médiathèque, nous les aidons à faire leur inscription et nous les orientons vers la collection « Facile à lire ». C'est pour eux une première entrée à la lecture. Le vocabulaire et les constructions syntaxiques étant simplifiés, ils arrivent plus facilement à lire ces livres et cela les motive. » Rappelons que l'illettrisme concerne 7 % des 18-65 ans en France et 16 % de cette population éprouvent des difficultés dans un ou plusieurs des trois domaines fondamentaux de l'écrit : la lecture, l'écriture et la compréhension de textes simples.

Le « Facile à lire » est un label national reconnu par le ministère de la Culture, l'association des bibliothécaires de France, l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme, l'agence régionale du livre et de la lecture et la fédération interrégionale du livre et de la lecture.



Continuité culturelle : les enfants à la découverte de l'expo Blexbolex

Dans le cadre des actions du dispositif 100 % EAC et de la continuité culturelle auprès des scolaires, les élèves de maternelle et CP des écoles Louis Fiori et Jean Moulin se sont rendus à la médiathèque André Verdet pour une découverte de l'album *Saisons*, de l'auteur-illustrateur Blexbolex. Accompagnés de Mélanie Scivoletto (référente de ce projet pour la médiathèque), ils ont pu découvrir des reproductions grand format de cet imagier avec notamment quatre magnifiques dessins qui représentent les quatre saisons. Les enfants ont ensuite participé à un atelier ludique également sur la thématique des saisons. Le tout, bien évidemment dans le respect des règles sanitaires.

La salle ECOVIE dédiée à la vaccination contre la Covid-19

Samedi 23 janvier, Carros a ouvert sa salle ECOVIE pour le lancement de la campagne de vaccination contre la Covid-19. Les personnes prioritaires (notamment les plus de 75 ans) de la commune, mais aussi de Gattières et Le Broc, ont ainsi reçu la première dose de vaccin. Élus, agents du CCAS ainsi que personnel soignant étaient mobilisés pour organiser cette campagne vaccinale dans les meilleures conditions. Une campagne qui va se poursuivre dans les jours, semaines et mois à venir.

POURQUOI ECOVIE ?

ECOVIE dispose de beaucoup d'atouts pour organiser une telle opération. Grâce à sa capacité de 400 m², sa facilité d'accès, son parking et la possibilité d'organiser des entrées et sorties différenciées, cet équipement permet en effet de réaliser des actes de vaccination dans des conditions optimales, d'autant plus qu'elle dispose d'une chambre froide pour la conservation des vaccins. En termes d'organisation, rappelons également que la salle ECOVIE est utilisée plusieurs fois par an par l'établissement français du sang (EFS) pour les campagnes de don du sang. Bien entendu, Yannick Bernard a reçu le feu vert du président de la métropole Nice Côte d'Azur, Christian Estrosi, et de l'agence régionale de santé (ARS) pour la mise à disposition de la salle ECOVIE comme centre de vaccination.

COMMENT FONCTIONNE LA VACCINATION ?

Les modalités de vaccination sont décidées au niveau gouvernemental. Ainsi, la campagne de vaccination anti-Covid a débuté le samedi 23 janvier pour une catégorie de publics spécifiques (plus de 75 ans, pompiers et personnel soignant de + de 50 ans ou ayant une maladie). La mairie de Carros a en outre mobilisé ces agents et les élus de proximité pour assurer un accompagnement des personnes de plus de 75 ans dans leurs démarches d'inscription, notamment ceux qui ne sont pas en capacité de s'inscrire par internet. Une fois inscrites, les personnes sont contactées pour définir une heure de rendez-vous et effectuer la vaccination.

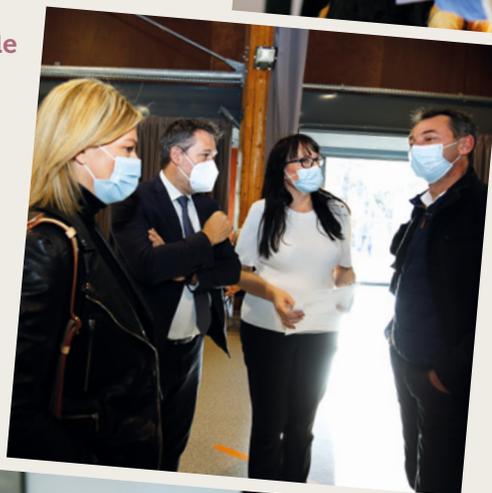
QUELLES SONT LES DÉMARCHES ?

Quelle que soit votre situation (public prioritaire ou pas), si vous souhaitez vous faire vacciner contre la Covid-19, vous pouvez remplir un formulaire disponible sur vaccinocovid19.nice.fr. Vous serez ainsi informé sur l'évolution de la campagne vaccinale et serez contacté lorsque ce sera votre tour.

vaccinocovid19.nice.fr



Retrouvez cet événement sur Carros Web TV



Des entrepreneurs carrossois primés aux trophées de l'entrepreneuriat solidaire

Dans un contexte de crise sanitaire, la métropole Nice Côte d'Azur met tout en œuvre pour soutenir le tissu économique local à travers un plan de relance. Parmi les actions mises en place, des Trophées de l'entrepreneuriat solidaire ont été organisés.

Cette opération visait à récompenser les entrepreneurs du territoire qui se mobilisent et adaptent leur activité face à l'épidémie de la Covid-19 et ses conséquences. Ces trophées étaient en outre organisés dans le cadre du dispositif de la *Fabrique à entreprendre* (FAE), porté et coordonné par le *Centre européen d'entreprises et d'innovation* (CEEI) de la métropole Nice Côte d'Azur, en partenariat avec l'association *Positive Planet France*. Des associations mais aussi des entreprises se sont mobilisées pendant cette crise sanitaire, notamment en promouvant des initiatives novatrices et porteuses de sens pour la population.

Maison Anna Julié, Plus Community et WeeAre Creativ lauréats !

Les *Trophées de l'entrepreneuriat solidaire* étaient déclinés en cinq catégories... Et deux d'entre elles ont été remportées par de jeunes entrepreneurs installés à l'Espace collaboratif économique de Carros (E.COL.E). Anna Julié (*Maison Anna Julié*, création de robes de mariée) a obtenu le premier prix dans la catégorie « Employeur » pour son investissement dans la confection de masques en tissu en grande quantité. Quant à Laurent Leblond (*Plus Community*, agence de communication) et Nicolas Pierotti (*WeeAre Creativ*, photo/vidéo/



affichage dynamique/site web), ils ont remporté le prix de la catégorie « Engagé » grâce à la création du site internet *Carrosolidaire*, lancé à l'occasion du premier confinement et qui a permis de donner de la visibilité aux commerçants locaux. Outre la satisfaction d'avoir vu leur initiative valorisée, les lauréats ont remporté la somme de 4000€. Félicitations !



Le Proxi de Carros village rouvre ses portes !



Fermée depuis près d'un an, la supérette alimentaire *Proxi* située à l'entrée de Carros village vient de rouvrir ses portes ! Une excellente nouvelle et même un soulagement pour les fidèles clients du secteur qui attendaient avec impatience de pouvoir réaliser leurs courses dans ce véritable commerce de proximité. C'est

Cyril Costa qui a repris le flambeau. Responsable d'équipe à *La Poste* de Carros, il a décidé de se lancer dans cette aventure et de retourner dans l'univers du commerce, qui était son métier d'origine. *Proxi* propose essentiellement des produits de la marque *Carrefour* mais souhaite également privilégier les produits locaux (fruits, légumes,

miel, olives...). La supérette travaillera en outre avec le boulanger de Carros (dépôt de pain, croissants, pains au chocolat). À noter qu'un système de carte de fidélité a été mis en place et que Cyril Costa assure, si besoin, la livraison sur le secteur de Carros. Les dépôts et retraits de colis *Pickup* et *UPS* sont également possibles au sein du magasin.

Pendant le couvre-feu

- Du lundi au samedi 7h30-17h45
- Dimanche 8h-13h

Hors couvre-feu

- Lundi, mardi, jeudi 7h30-12h30
15h30-19h30
- Mercredi et dimanche 8h-13h
- Vendredi et samedi 7h30-12h30
15h30-20h30

HORAIRES D'OUVERTURE

PROXI CARROS VILLAGE | 50 route Jean Natale | Tél. 04 93 73 62 86

Visite de Schneider Electric, l'un des fleurons de la ZI

Yannick Bernard (maire) et Yvan Remond (premier adjoint) ont effectué une visite passionnante et très instructive du site carrossois de *Schneider Electric*, l'un des principaux fleurons de la zone industrielle. Guidés par les responsables de l'entreprise, ils ont pu prendre la mesure des spécificités de ce grand groupe industriel français à dimension internationale, spécialisé dans la production et la gestion d'énergie, qui investit beaucoup pour le développement environnemental et durable.



CAP Carros

lance sa chaîne YouTube !



CAP Carros poursuit son développement sur les supports numériques et les réseaux sociaux. L'association des artisans et commerçants carrossois vient en effet de créer sa propre chaîne YouTube. Vous pourrez ainsi visionner des vidéos qui ont pour but de mettre en valeur le commerce de proximité. Pour ne rien manquer de l'actualité de CAP Carros, n'hésitez pas à vous rendre sur la chaîne YouTube de l'association... et à vous abonner !

Des sacs shopping offerts aux fidèles clients

Autre bonne nouvelle de ce début d'année, les commerçants de CAP Carros ont le plaisir d'offrir à leurs fidèles clients un sac shopping réutilisable « J'aime mes commerçants, je les soutiens ». Ces sacs bien pratiques se déclinent en plusieurs coloris : bleu, vert, rouge, rose et jaune. L'occasion pour les commerces participants à cette opération de remercier leurs clients et de leur souhaiter, au nom de CAP Carros, une très belle année 2021.

Trouver Valentin pour la fête des amoureux

Enfin, à l'approche de la fête des amoureux, CAP Carros organise un grand jeu de la Saint-Valentin. L'association garde le mystère et vous donne simplement rendez-vous dans vos commerces de proximité pour obtenir des indices et trouver « Valentin », du 6 au 13 février inclus. Soyez attentifs et perspicaces !

Belle réussite pour l'atelier

de sensibilisation à la création d'entreprise

À l'initiative de la direction du développement économique de la ville de Carros, un atelier de sensibilisation à la création d'entreprise s'est tenu au sein de l'espace collaboratif économique (E.COL.E), en partenariat avec *Positive Planet*, *AGIRabcd 06* et *CitéLab Initiative Nice Côte d'Azur*. L'objectif de cette matinée était d'apporter aux participants toutes les informations nécessaires sur le parcours du créateur d'entreprise mais aussi de donner des conseils adaptés à chacun d'entre eux. L'atelier a remporté un franc succès avec près d'une trentaine de participants, tous Carrossois, et la plupart demandeurs d'emploi. L'opération devrait donc être renouvelée régulièrement. Le prochain atelier est d'ailleurs programmé pour le mardi 23 mars.



Liste Poursuivons le Nouvel Élan

En attendant le recours, nous continuons à être vigilants sur le bon achèvement de nos projets tout en étant force de proposition. Nous avons ainsi proposé de demander l'ouverture d'un centre de vaccination à la salle ECOVIE. C'est fait, merci !

Nous nous réjouissons, après plusieurs mois d'abandon, de la reprise des travaux du Parc de la Tourre. L'ouverture de l'école Simone Veil approche. Enseignants, parents et enfants s'en réjouissent. Nous l'avons implantée au cœur de ce nouveau quartier afin de favoriser les déplacements piétons. À l'intérieur, 15 places de parking sont prévues pour le personnel. Mais des inquiétudes sur le stationnement subsistent. Nous le comprenons car aucune des solutions que nous avons prévues n'a été mise en œuvre par le nouveau maire, à savoir :

- la possibilité d'utiliser les places de stationnement libres de Côte d'Azur Habitat afin de permettre aux parents de se garer le temps de déposer et récupérer leurs enfants. Mais rien n'a été fait pour finaliser la convention.

- la création d'une dizaine de places en face de l'école sur un terrain donné gracieusement par le propriétaire. Tout était prêt, il suffisait de lancer les travaux pour un achèvement à la rentrée scolaire. Mais le maire actuel a abandonné ce projet.

- la mise en place de lignes « pédibus » encadrées par des adultes pour acheminer les enfants à pied. De plus, les négociations étaient bien avancées pour augmenter le nombre de places de stationnement autour de la place Saint-Pierre grâce au transfert de cet espace à la métropole.

Nos vœux pour 2021 : l'espérance d'une vie meilleure et sans Covid, la joie et l'optimisme retrouvés.

Groupe « Poursuivons le Nouvel Élan »

Charles Scibetta, Marie-Christine Lepagnot, Florian Judlin, Françoise Couturier, Jean Cavallaro, Estelle Borne, Dominique Landucci, Valérie Chevallier.



Pompes Funèbres des Oliviers

*Au-delà du savoir-être,
le savoir-faire*

Tél. : **04 93 08 49 02**
5 avenue des Cigales - 06510 Carros

www.pompes-funebresdesoliviers.com
direction@pompes-funebresdesoliviers.com / pfoliviers@orange.fr



Patricia Guenoun
COACH THÉRAPEUTE

COACH THÉRAPEUTE
Intelligence Émotionnelle
Accompagnements, Ateliers, Formations, Stages

Tel. +33 (0)6 10 08 80 88
contact@patriciaguennoun.com
patriciaguennoun.com

f in



Paule REVELLO
Agent commercial - CONTESSO ORPI

A l'écoute de vos projets
Vendez, achetez au meilleur prix
et dans les meilleurs délais !
Recherche pour une clientèle sélectionnée
appartements, maisons, terrains.

06 10 56 22 61

RSAC de Grasse 317787737



Orpi Des femmes et des hommes
pour votre bien

AGENCE CONTESSO

Plan de Carros,
superbe terrain de 734 m2
constructible, baigné de soleil,
viabilités en bordure du terrain,
accès, CES 20%, très belle vue,
secteur calme et résidentiel,
proche toutes commodités...
A saisir rapidement !
Prix : 255 000 €

www.agence-contesso.com / www.orpi.com

5, av des Cigales Carros - Tél. 04 93 08 10 39



SUPERAUTO
SARL CARROSSERIE BLANGERO

Carrosserie - Peinture
toutes marques

FRANCHISE
jusqu'à 100% offerte

Prêt de véhicule pour la durée des travaux

Tél. 04 93 08 12 25 - carrosseriesuperauto@gmail.com
62 avenue du Train des Pignes 06670 Colomars la Manda



Sandrine Fusini
Immobilier

AGENCE IMMOBILIÈRE
Spécialiste dans votre secteur
depuis 2004

VENTE • GESTION • LOCATION

Une équipe de professionnels
à votre écoute
pour tous vos projets immobiliers

Conseils juridiques, dynamisme, efficacité,
sont à votre service

ESTIMATION GRATUITE DE VOTRE BIEN IMMOBILIER

www.fusini-immobilier.com

2 agences à côté de chez vous...

Lotissement "Les Rosemarines"
06510 CARROS LES PLANS
04 92 02 01 38
06 22 41 14 37

Centre Commercial Carros-le-Neuf
Rte de l'Estère - 06510 CARROS
04 97 10 04 58
contact@fusini-immobilier.com



Les Jardins du Gourg

Débranchement
Élagage - Abattage
Création & Entretien de Jardin

1200 Rte de Gattières
Les Gourg 06510 Carros 06 09 89 16 70
lesjardinsdugourg@gmail.com



COSTANTINO PLOMBERIE

Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Climatisation - Rénovation
Pompe à Chaleur - Plancher chauffant

Tél./Fax : 04 92 02 72 27 - 06 86 79 39 27
alain.costantino@gmail.com



C.S.A.E
SOUDURES

INOX - ALUMINIUM
CHAUDRONNERIE, TOLERIE FINE
FERRONNERIE, SERRURERIE

T 04 93 29 23 76 [WWW.CSAESOUDURES.COM](http://www.csaesoudures.com)



Taxi Jean n°5

CARROS Tél. 06 09 70 36 72

NAISSANCES

Soujoud SALEM, le 17 octobre
 Victoria DA CRUZ FARIA DE MATOS,
 le 20 octobre
 Tiago SIMONNET, le 4 novembre
 Maël LORENIAN, le 1^{er} décembre
 Mike GALLO, le 17 novembre
 Kyle BERMOND, le 18 décembre

MARIAGE

Charlotte FAURE & Seyed TALEGHANI-
 ISFAHANI, le 3 octobre 2020



PACS

Océane TOULOTTE &
 Stephen BERMOND, le 16 décembre
 Audrey BILICHTIN &
 Benjamin BAUDRY, le 30 décembre
 Nada ZIZIC & Alain JOT,
 le 31 décembre

DÉCÈS

Jean-Claude MILLET, le 5 novembre
 Émile SALVADOR, le 11 novembre
 Richard SAMPERE, le 4 décembre
 Marie-Christine SANTI
 ép. VAN GHELUWE, le 4 janvier
 Marc RENAUDO, le 12 janvier
 Mandy VAN GHELUWE, le 18 janvier

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !



Afin de mieux servir les administrés et améliorer les conditions d'accueil des Carrois, la ville a souhaité élargir l'amplitude horaire de l'agence postale du village. Vous souhaitez donner votre avis, un questionnaire de satisfaction est disponible sur

WWW.VILLE-CARROS.FR

Insee : enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise de février à avril 2021 une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie. L'enquête est réalisée sur un échantillon de près de 18 000 logements tirés au sort aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Certains d'entre eux se situent à Carros. Les ménages concernés seront interrogés par un enquêteur ou une enquêtrice de l'Insee, muni(e) d'une carte officielle. Ils seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

■ L'association « La maison des poupées et des anges » recherche des bénévoles, ainsi que des poupées en porcelaine, des clowns et des masques vénitiens.
 Tél. 06 64 13 44 75

■ Do you speak english ? Dame anglaise propose chez elle à Carros cours d'anglais, de rattrapage scolaire, perfectionnement et conversation pour enfants. Disponible toute la journée et pendant les vacances.
 Tél. 06 13 82 49 98

■ Volkswagen Bora à vendre. Année 2000, 178 000 km – Contrôle technique OK. Bon état, 7 chevaux, 5 portes. Prix à débattre.
 Tél. 06 88 46 65 23

GARDES PHARMACIES

Pour trouver la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, appelez le **3237** ou consultez le site internet **WWW.3237.FR**

Médecins généralistes

Dr Bergonzo | 9 rue de l'Eusière | 04 93 29 05 55
Dr Cabriol | 3 rue des Arbousiers | 04 93 29 01 30
Dr Metifiot | 9 av. des Cigales | 04 93 08 98 25
Dr Roustan | 11 av. des Cigales | 04 93 29 01 53
Dr Sellier | 9 rue de l'Eusière | 04 93 29 05 55
Dr Sesartic | 3 rue des Arbousiers | 04 93 29 01 30

Infirmiers

Acettola Maryse
Traversa Corinne
Verany Magali
Moretti Christophe
 2 rue de l'Eusière - CC
 06 19 11 30 81
 04 93 20 51 11
Lun.>Vend. 11h-12h & 18h-18h30
Sam-dim et jour férié sur RDV

White Catherine
Thomas Sylvie
Pizier Jennifer
Astier Magali
Pettinati Héloïse
 9 av. des Cigales
 04 93 08 77 33

Casanova Jean Philippe
Frédérique Verhaeghe
 14 bd de la république, village
 St-Pierre, les allées fleuries,
 bât K
 06 83 37 36 33

Sages-femmes

Elisabeth Cuny 06 09 71 11 30
Émilie Folcher-Thorn 06 61 58 21 79
Valentine Sentenac 06 50 34 19 53
 3 place du 8 mai 1945

Léa Simoncini 07 78 35 41 68
 14 bd de la République

Voarino Cécile
Begaud Jean Cyrille
Bussi Sylvia
Carbonnel Anne-Laure
 7 rue de l'Aspre
 04 93 20 68 68
Lun.>Ven. 11h30-12h30 & 18h30-19h

Morisot Patricia
 9 av. des Cigales
 06 13 97 50 92

Fioretta Joëlle
Mesiano Agnès
Millier Aurélien
 1 place du 8 mai 1945
 04 93 08 83 35

Gatti Ricco A.-Marie
 198 rte de Gattières RD2209
 04 93 29 30 72

MAIRIE

04 92 08 44 70

Numéros d'urgence



NUMÉROS D'ASTREINTE MAIRIE

Après 17h et le week end
 06 80 93 97 36

ALLO MAIRIE MÉTROPOLÉ 39 06

NUMÉRO D'URGENCE 112

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17 ou 04 93 08 71 32

POLICE MUNICIPALE
 04 93 08 81 64

SAMU
 04 93 92 55 55

CARROS

Chemin du Roure / Rue des Arbousiers



Gardes médicales

assurées par SOS Médecin

**Samedis, dimanches
 et jours fériés
 12h-20h**

Permanence sur place
 Prise de RDV conseillée
 Tél. 04 97 10 24 40

CMP adulte Sainte-Marie

Mardi | 9h-16h
 Tél. 04 93 13 58 62

Espace Santé de Carros

URGENCES VÉTÉRINAIRES : COMMENT ÇA MARCHE ?

En contactant le **3115** et en renseignant le code postal de la commune, vous serez mis en relation **GRATUITEMENT** avec un vétérinaire de garde **7j/7** et **24h/24** à proximité.

Exposition

LES PETITES PERSONNES

Du 2 au 27
février 2021

Médiathèque A. Verdet
CARROS

Œuvres originales
de l'illustrateur-plasticien
Christian VOLTZ

Entrée libre
Tél. 04 93 08 73 19
www.mediatheque-carros.fr

Imagier
Vagabond
Alpes Rhônes Alpes pour la promotion de l'illustration

Médiathèque André-Verdet

Ville de
Carros